

1 800 tonnes de déchets communaux évacués : en Ille-et-Vilaine, cette ancienne carrière au cœur d'un bras de fer environnemental

Par Claire Staes Le 24 février 2026 à 17h00 À Val d'Anast (35),

Le Comité de défense de l'environnement du sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine s'oppose fermement au comblement de la carrière de Quéhougat. Après avoir dénoncé un projet massif de la société Pigeon, l'association pointe désormais du doigt l'évacuation de 1 800 tonnes de déchets communaux.



Les habitants de Val d'Anast inquiets des pollutions que pourront gérer les terres qui seront enfouies dans l'ancienne carrière de Quéhougat. (Le Télégramme/Claire Staes)

Ancienne carrière d'extraction de sable, le site de Quéhougat a fait l'objet d'un arrêté préfectoral le 9 avril 2024. Ce dernier autorise la société Pigeon, propriétaire des lieux, à y enfouir 510 000 tonnes de déchets sur dix ans. « L'entreprise a obtenu l'autorisation de dépasser de trois fois les seuils réglementaires pour quatre métaux lourds : le cadmium, le mercure, le plomb et l'arsenic », s'alarment les riverains

Située à seulement 500 mètres du captage d'eau potable de Mernel, la carrière est devenue un refuge pour plusieurs espèces protégées. Celles-ci y avaient repris leurs droits après l'interruption d'un premier comblement en 2016, stoppé en raison d'une pollution à l'antimoine. « On a déjà reçu une partie de la terre polluée de la ligne B du métro », rappelle Thierry Azaïs, un habitant de Mernel. « On est échaudé. »

Soutenue par l'association Eau et Rivières de Bretagne, la fronde locale redoute une contamination des nappes phréatiques et les nuisances engendrées par un ballet incessant de camions. Seena Galisson, une riveraine, s'inquiète pour la santé publique : « On sait bien que ces polluants ne disparaissent pas comme ça. Maure-de-Bretagne est à deux pas, qu'en sera-t-il des cas de cancers ou des problèmes de thyroïde ? »

Une évacuation de déchets communaux qui sème le trouble

Le conflit a pris une nouvelle tournure en ce début d'année 2026. La mairie de Val d'Anast a commencé par transférer vers la carrière 1 800 tonnes de gravats issus de chantiers communaux. « La commune a déversé des terres dites inertes stockées depuis trois ans sur un terrain municipal, les routes du site d'enfouissement n'étaient même pas terminées », déplore Thierry Azaïs, ajoutant que la station de pesée n'a été achevée que la semaine dernière.

Le Comité de Défense de l'Environnement fustige le manque de traçabilité de ces terres et l'absence d'analyses chimiques préalables. « On nous dit que ce sont des terres inertes mais on voit bien qu'il y a du plastique, des pavés, du bitume... Il y a certainement des hydrocarbures. » Pour Pierre-Yves Reboux, maire de Val d'Anast : « C'est un non-sujet. Ces terres proviennent de petits travaux de pose de canalisations réalisés sur la commune. Elles sont de simples gravats entreposés depuis trois ans sur le site communal de la Gilardais. Quand elles étaient sur le site communal, elles ne posaient de problème à personne. Nous avons été autorisés à les déposer pour reboucher la carrière. Il n'y a pas de sujet. »

Estimation par un géomètre

Nos autres newsletters Pour faire toute la lumière sur ces opérations, l'association exige la production de documents probants : les bons de pesée officiels, la géolocalisation exacte de l'origine des terres inertes, ainsi que l'arrêté municipal encadrant leur stockage intermédiaire. « Un géomètre est venu estimer le cubage de ces terres. Là encore, il n'y a pas de sujet. Il a fait son travail. Ces gens sont opposés au comblement de la carrière. »